

Le marché de Tidjelabine grouille de monde mais les transactions se font rares

Les prix des voitures d'occasion flambent

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4424 - Mardi 13 mars 2018 - Prix : 10 DA

Education

Ministère et Cnapeste se séparent sans résultat

Page 24

Plus de 2 300 cas recensés dans 13 wilayas, 5 décès

L'épidémie de rougeole se fait inquiétante

Page 4

La perplexité persistante des Européens

Par Mohamed Habili

A qui s'intéresse aux réactions dans le monde par rapport aux mesures protectionnistes prises par l'administration Trump, il ne peut échapper la duplicité des Européens, qui d'une part se montrent outrés de ce qu'on ait porté atteinte aux sacro-saints principes du libre-échange, mais qui de l'autre laissent assez clairement entendre que ces mêmes mesures ne seraient pas si mauvaises s'il n'y avait que la Chine pour en faire les frais. Européens et Américains conviennent depuis longtemps, en effet, que les Chinois leur font une concurrence non seulement déloyale, mais d'une certaine façon frauduleuse. Frauduleuse en ce sens que le niveau des salaires en Chine est bien trop inférieur à ce qu'il est chez eux pour que leurs produits puissent rivaliser avec les siens en termes de prix. On a d'ailleurs inventé une expression tout exprès pour désigner le mal : le dumping social. Mais ce n'est pas tout, il y a aussi la monnaie chinoise qu'ils estiment nettement sous-évaluée, en quelque sorte un deuxième avantage comparatif indu des produits chinois sur les leurs. Comme cela fait déjà longtemps que les deux tiennent à l'unisson ce langage, les Européens ont fini par se persuader que le protectionnisme proclamé de la nouvelle administration américaine ne serait dirigé le cas échéant que contre la Chine, ce même pays du reste avec lequel les Etats-Unis enregistrent leur plus grand déficit commercial tous produits confondus.

Suite en page 3

Louh lors de l'inauguration du tribunal d'Aoulef/Adrar

«En dépit de la crise, le Président a ordonné la poursuite des réformes»



"Le président de la République accorde un intérêt particulier au développement des wilayas du sud à travers un programme global " a indiqué hier Tayeb Louh à l'issue de l'inauguration du tribunal d'Aoulef/Adrar. Lire page 2

Le sport et la culture, remèdes contre le phénomène

La violence à l'école prend une ampleur sans précédent

Page 3

Prix

Création de deux prix annuels au nom de Blaoui Houari et Abdelkader Alloula

Page 13

Louh lors de l'inauguration du tribunal d'Aoulef/Adrar

«En dépit de la crise, le Président a ordonné la poursuite des réformes»

■ " Le président de la République accorde un intérêt particulier au développement des wilayas du sud à travers un programme global " a indiqué hier Tayeb Louh à l'issue de l'inauguration du tribunal d'Aoulef/Adrar.

De notre envoyée spéciale
Lynda Naili

"L'atteinte des objectifs attendus par les réformes de la justice exige de mettre à disposition de la justice l'ensemble des moyens devant lui faciliter l'accomplissement de l'exercice judiciaire et administratif" poursuivit le ministre. Il s'agit là, dira-t-il, d'"une stratégie visionnaire à long terme initiée par le chef de l'Etat", stratégie qui poursuit son cours "en dépit de la période de récession induite par la baisse des prix du pétrole, le président de la République a ordonné la poursuite des réformes dont l'objectif est la concrétisation de l'Etat de droit". Lesquelles réformes ajoutera Louh s'adressant aux juges "œuvrent à renforcer l'autorité judiciaire pour qu'elle réellement et efficacement protéger les droits fondamentaux des citoyens et des libertés individuelles des citoyens selon les lois de la République. Seule la force de la loi peut garantir le calme, la sérénité et la stabilité de la société". Et de poursuivre devant le parterre de magistrats, auxiliaires de la justice et autres représentants des collectivités locales et des forces de sécurité qu'"en raison des enjeux du moment et des

attentes des citoyens, les réalisations du secteur sont le fruit de la volonté du Président de la République qui a fait de la réforme de la Justice une priorité à travers l'enrichissement régulier du cadre réglementaire et juridique, la modernisation du secteur qui a atteint les fins fonds du sud de l'Algérie, la réforme de l'administration pénitentiaire...". L'inauguration et la mise en service du tribunal d'Aoulef, vient consolider les acquis du secteur et faciliter le rapprochement de l'administration judiciaire du citoyen. Par ailleurs, évoquant "le passé douloureux de la région d'Adrar durant la colonisation, notamment ceux de 1960, avec les essais nucléaires de Reggane dont les impacts sur la santé des citoyens sont aujourd'hui témoins de cette souffrance", le ministre de la Justice, garde sceaux indiquera que "la wilaya d'Adrar grâce au programme spécial sud du Président connaît une dynamique dans tous les domaines". Ajoutant que "les investissements consentis vont encore renforcer de développement au profit de la population".

Archivage numérique, permanences et recouvrement des amendes de justice

Poursuivant le processus de



modernisation de son secteur, Tayeb Louh a inauguré hier le tout nouveau siège du tribunal d'Aoulef/Adrar. Lors de la visite d'inspection de la nouvelle structure judiciaire, qui "devra tenir un siècle", dira le ministre au président de la Cour d'Adrar, tant il était satisfait de la qualité de la réalisation dudit tribunal. Auparavant, le ministre a longuement insisté auprès du personnel et des responsables sur la question de la numérisation des archives judiciaires. A ce sujet, soulignant la nécessité que chaque tribunal dispose d'une salle d'archives numérisées, selon les normes internationales, il fera part de la réalisation de quatre centres régionaux d'archives, tout en précisant que celui de

Béchar et Constantine sont opérationnels, alors que celui d'Oran et de Ouargla sont en cours d'équipement. De plus, Louh insistera notamment sur le respect de la permanence au niveau des tribunaux durant les week-ends ou les jours fériés, mais aussi sur la poursuite du recouvrement électronique des amendes de justice. L N

Ph/E. Soraya/J. A.

Le marché de Tidjelabine grouille de monde mais les transactions se font rares

Les prix des voitures d'occasion flambent

L'indisponibilité des voitures chez les concessionnaires à cause du blocage des importations, a engendré la flambée des prix des voitures d'occasion. En effet, au fameux marché de voitures de Tidjelabine, une augmentation considérable a été enregistrée et malgré la forte demande, les transactions se font rares.

Depuis plus d'un mois, les prix des véhicules d'occasion ont connu une augmentation. Cette flambée est due à la décision du gouvernement de réduire les importations de véhicules. Mais le blocage des importations n'est pas la seule raison de cette hausse. Il y a une autre cause à cette flambée des prix. De nombreux particuliers préfèrent temporiser pour vendre leurs voitures. Les méthodes spéculatives pratiquées par quelques revendeurs ont aussi leurs parts de responsabilité. En effet, comme ils représentent l'essentiel de l'offre, ils imposent leur diktat pour augmenter le prix et avoir plus de bénéfices. Pour les véhicules les plus demandés, les sommes négociées dépassent souvent les prix affichés chez les concessionnaires, notamment pour les modèles



fabriqués en Algérie, à l'instar de la Renault Symbol et de la Dacia Sandero Stepway du même constructeur. Ainsi, un tour au marché de Tidjelabine suffit pour constater cette augmentation à laquelle on s'attendait un peu. En effet, une Peugeot 106 mise en circulation en 2000 voit son

prix sauter au-delà de la barre des 50 millions de centimes. Une autre Peugeot 306 mise en circulation en 1996 a été vendue à plus de 40 millions de centimes, nous explique un habitué de ce marché très prisé par les acheteurs et revendeurs de voitures. Un autre revendeur, rencontré

au marché, nous confie : «on m'a proposé pour ma Sandero Stepway année 2017 la somme de 1 810 000 DA mais je n'ai pas voulu vendre» et ajoute fièrement que «si on me propose quelques dizaines de milliers de dinars en plus je pourrai la céder». Pourtant, le même modèle coûte en moyenne 1 600 000 DA chez le concessionnaire. Sur le site de Dacia Algérie, il est proposé à partir de 1 370 000 DA. Cependant, le revendeur argumente sa position en affirmant que «ce modèle désormais "made in Algeria" depuis 2016 est introuvable chez les concessionnaires de la marque au losange». «Vous ne la trouverez pas chez le concessionnaire. Actuellement, ils (les concessionnaires Renault) sont en train de prioriser les commandes liées au crédit à la consommation», explique-t-il. La Dacia Logan est également très demandée. Le vendeur d'un modèle daté de 2016 ayant roulé 20 000 km s'est vu proposer la somme de 1 560 000 DA. Mais il estime que le prix n'est pas assez intéressant alors qu'on était en début de journée ; il attendra que le marché se remplisse. Pourtant, il

est bien supérieur à celui proposé par les concessionnaires pour le même modèle à l'état neuf, environ 1 500 000 DA. Pareil pour la Peugeot 208 HDI. Un véhicule de 2015, qui affiche 34 000 km au compteur est proposé à 2 420 000 DA. La Golf 7 du constructeur allemand Volkswagen connaît le même succès. Le propriétaire d'un modèle TDI (110 chevaux), daté de 2015, a refusé de l'adjuger à 3 340 000 DA. Même si la voiture en question a roulé 78 000 km, son prix se rapproche de celui d'une Golf 7 neuve, proposée chez le concessionnaire à 3 450 000 DA. Les marques asiatiques, notamment chinoises, destinées généralement aux petites bourses ont également flambé. À titre d'exemple, une Chery QQ, année 2016, avec 25 000 km au compteur, est proposée à plus de 970 000 DA. Son propriétaire dit ne pas vouloir vendre car elle peut lui rapporter mieux. Une Clio classique qui est immatriculée en 2008 ayant roulé 235 000 km a été vendue ce jour-là à plus d'un million de dinars, soit plus de 30% de son prix.

Thininene Khouchi

Le sport et la culture, remèdes contre le phénomène

La violence à l'école prend une ampleur sans précédent

■ Nul ne peut contester que la violence dans le milieu scolaire a pris une ampleur de plus en plus inquiétante. Que ce soit à travers des coups, des insultes ou des menaces, la violence envahit nos écoles. En effet, on ne compte plus le nombre de faits divers consacrés chaque année à ce fléau.



Par Meriem Benchaouia

Les agressions dans les établissements scolaires sont devenues courantes ces derniers temps, ce qui a suscité l'inquiétude de plusieurs parties, notamment les parents d'élèves et la société civile. Une situation alarmante que les statistiques du ministère de l'Éducation viennent confirmer. Selon des données du ministère de l'Éducation nationale, plus de 40 000 cas de violences sont recensés chaque année. Des chiffres qui font froid dans le dos lorsqu'on sait que ces actes ont lieu dans ou à proximité d'établissements censés éduquer les futures générations. Parmi les causes directes de la propagation de ce phénomène, la régression du rôle de l'enseignant et de la famille, qui ne remplissent pas leur devoir et

n'assument pas leur responsabilité. La lutte contre la violence scolaire requiert la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs concernés. Des solutions appropriées pour améliorer le système éducatif selon une approche participative, notamment à travers le renforcement du rôle des associations des parents d'élèves, la promotion des liens de communication avec elles et la programmation d'activités sportives et de divertissement.

Dans ce sens, les participants à une conférence régionale sur la violence en milieu scolaire à Saida ont mis l'accent sur le rôle efficace des activités culturelles et sportives pour faire face à ce phénomène.

L'inspecteur à la direction des CEM de la wilaya de Skikda, Ahcen Serdani, a mis en exergue le rôle de l'information et les acti-

vités scolaires complémentaires pour lutter contre la violence en milieu scolaire, soulignant que «le manque voire l'absence d'activités scolaires complémentaires sont à l'origine de certaines scènes de violence en milieu scolaire».

«La diversification des activités culturelles et sportives, leur évaluation et leur activation en permanence sont devenues nécessaires dans tous les établissements éducatifs pour mettre un terme au phénomène de la violence en milieu scolaire».

L'universitaire Mimouni Abdelkader de Saida a estimé nécessaire la prise en charge de la «catégorie violente» des élèves en les accompagnant, en restaurant le dialogue en vue de leur insertion selon les dispositifs éducatifs, pédagogiques, culturels et sportifs, outils qui leur permettent de s'exprimer.

«L'administrateur et le travailleur au sein des établissements scolaires ne doivent pas agir avec la catégorie violente par le refus et la sanction corporelle», a-t-il conseillé, appelant à soutenir les enfants connus pour leur violence par l'écoute, l'orientation et l'accompagnement.

Le conseiller d'orientation de la wilaya de Saida, Zouaoui Nasri, qui a abordé le traitement de la violence en milieu scolaire, a insisté sur l'importance d'activer les clubs sportifs et récréatifs dans les établissements scolaires en impliquant tous les acteurs.

La conférence a été organisée par l'association de wilaya des parents d'élèves de Saida avec la participation de directeurs d'établissements scolaires, enseignants et conseillers pédagogiques de 13 wilayas du pays.

M. B.

Transplantation rénale

22 500 insuffisants rénaux en attente

La liste des personnes en attente d'un rein s'allonge d'année en année. Il est difficile de la réduire par 235 à 250 greffes de reins effectuées annuellement, alors qu'à fin 2017 il existait environ 22 500 insuffisants rénaux chroniques. C'est le constat du professeur Tahar Rayan, chef du service de néphrologie de l'hôpital Nefissa-Hamoud, à Alger.

La greffe rénale accuse un énorme retard en Algérie, du fait, notamment, d'une insuffisance de dons. Le quotidien d'un insuffisant rénal se résume à une attente, prolongée, interminable. Au rythme actuel de prise en charge, il faut 60 ans pour éponger le nombre de patients qui attendent, sans oublier que le nombre d'insuffisants rénaux progresse chaque année.

Certes, le nombre d'interventions chirurgicales sur des insuffisants rénaux a augmenté depuis quelques années, passant d'une soixantaine de greffes par an à plus de 200, mais cela reste encore trop peu pour venir en aide aux milliers de patients algériens.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le Professeur Rayan explique cette situation par la faiblesse du nombre de donneurs vivants, à laquelle s'ajoutent les difficultés à procéder à des prélèvements d'organes sur des personnes décédées, en raison du refus des familles.

Ce praticien rappelle qu'en plus des 22 500 patients subissant des séances d'hémodialyse, il en existe 25 000 autres qui sont traités pour une affection

rénale terminale. Un nombre insidieux, juge le Professeur Rayan. Il estime que ce nombre va aller en augmentant en raison, explique-t-il, du vieillissement de la population. Parmi les causes de 50% des cas d'insuffisance rénale en Algérie, l'invité de la rédaction met en avant l'hypertension artérielle ainsi que le diabète (environ 5 millions de cas répertoriés pour chacune de ces maladies). Les mentalités des Algériens n'ont pas évolué avec le temps, puisqu'ils sont beaucoup plus sensibles au discours religieux qu'aux arguments scientifiques. Et pourtant, il s'agit de maintenir en vie des êtres humains.

Il y a lieu de souligner que les Algériens n'hésitent plus à faire don d'un organe à un membre de leur famille dans le besoin,

mais lorsqu'il s'agit d'un don anonyme ils restent prudents. Il reste encore difficile de convaincre une famille de prélever un organe dans le corps d'un proche en situation de mort encéphalique.

Pour y remédier, le spécialiste recommande d'accentuer la sensibilisation pour casser les tabous et de pousser les gens à changer la perception des choses. Il est aussi important de clarifier et vulgariser la loi, et d'instaurer une meilleure transparence dans le programme de transplantation d'organes.

Face à un tel constat, le Professeur Rayane estime urgent de mettre en place un programme de prévention contre les maladies du rein, «ce qui, jusqu'alors a été oublié par les autorités», relève-t-il. Cependant, l'in-

LA QUESTION DU JOUR

La perplexité persistante des Européens

Suite de la page une

Dès lors, on comprend leur consternation en voyant que les premières mesures, la hausse des taxes sur l'acier et l'aluminium, ne pénalise que marginalement la Chine, qui bien qu'étant à l'échelle mondiale le plus gros producteur de l'acier n'en exporte cependant que fort peu vers les Etats-Unis. Le fait est que les exportations chinoises de ce métal en particulier ne comptent que pour 2% du total des importations américaines. En ne prenant en compte que les pays européens, l'Allemagne par exemple en exporte bien plus que la Chine, même si ce n'est pas elle qui en vend le plus aux Etats-Unis. Cela dit, il n'y a pas eu que les Européens pour ne pas comprendre que les Etats-Unis déclarent la guerre commerciale moins contre la Chine que contre eux, leurs meilleurs alliés. Le Canada non moins qu'eux, et même plus qu'eux, car faisant partie lui et le Mexique de la même zone de libre-échange que les Etats-Unis, a été pris au dépourvu. Sauf que lui, en même temps que le Mexique d'ailleurs, n'a pas plus tôt protesté qu'il a fait tomber la double taxation pour ce qui le concerne. Du coup, les Européens se sont dit que tout espoir n'était pas perdu, qu'ils pouvaient eux aussi obtenir l'exemption, et continuer après cela de commercer avec les Etats-Unis comme si de rien n'était. De là la mise en sourdine de la menace de représailles, en attendant de voir se préciser les choses. Quant au recours devant l'OMC, nul pays sur aucun continent ne semble l'envisager sérieusement, même s'il arrive qu'on en parle. Tous les grands partenaires économiques des Etats-Unis, à l'exception de la Chine, qui elle semble avoir compris qu'en matière de commercial international une page se tourne effectivement, en sont encore à osciller entre l'indignation et l'incrédulité. Que les Etats-Unis, la première et la plus avancée des économies du 21^e siècle, en soient venus à vouloir protéger une industrie du 19^e siècle, c'est quelque chose qui les dépasse. Eux pour qui l'économie mondiale est déjà entrée dans l'ère postindustrielle.

M. H.

Le fait est que les exportations chinoises de ce métal en particulier ne comptent que pour 2% du total des importations américaines. En ne prenant en compte que les pays européens, l'Allemagne par exemple en exporte bien plus que la Chine, même si ce n'est pas elle qui en vend le plus aux Etats-Unis. Cela dit, il n'y a pas eu que les Européens pour ne pas comprendre que les Etats-Unis déclarent la guerre commerciale moins contre la Chine que contre eux, leurs meilleurs alliés. Le Canada non moins qu'eux, et même plus qu'eux, car faisant partie lui et le Mexique de la même zone de libre-échange que les Etats-Unis, a été pris au dépourvu. Sauf que lui, en même temps que le Mexique d'ailleurs, n'a pas plus tôt protesté qu'il a fait tomber la double taxation pour ce qui le concerne. Du coup, les Européens se sont dit que tout espoir n'était pas perdu, qu'ils pouvaient eux aussi obtenir l'exemption, et continuer après cela de commercer avec les Etats-Unis comme si de rien n'était. De là la mise en sourdine de la menace de représailles, en attendant de voir se préciser les choses. Quant au recours devant l'OMC, nul pays sur aucun continent ne semble l'envisager sérieusement, même s'il arrive qu'on en parle. Tous les grands partenaires économiques des Etats-Unis, à l'exception de la Chine, qui elle semble avoir compris qu'en matière de commercial international une page se tourne effectivement, en sont encore à osciller entre l'indignation et l'incrédulité. Que les Etats-Unis, la première et la plus avancée des économies du 21^e siècle, en soient venus à vouloir protéger une industrie du 19^e siècle, c'est quelque chose qui les dépasse. Eux pour qui l'économie mondiale est déjà entrée dans l'ère postindustrielle.

Le fait est que les exportations chinoises de ce métal en particulier ne comptent que pour 2% du total des importations américaines. En ne prenant en compte que les pays européens, l'Allemagne par exemple en exporte bien plus que la Chine, même si ce n'est pas elle qui en vend le plus aux Etats-Unis. Cela dit, il n'y a pas eu que les Européens pour ne pas comprendre que les Etats-Unis déclarent la guerre commerciale moins contre la Chine que contre eux, leurs meilleurs alliés. Le Canada non moins qu'eux, et même plus qu'eux, car faisant partie lui et le Mexique de la même zone de libre-échange que les Etats-Unis, a été pris au dépourvu. Sauf que lui, en même temps que le Mexique d'ailleurs, n'a pas plus tôt protesté qu'il a fait tomber la double taxation pour ce qui le concerne. Du coup, les Européens se sont dit que tout espoir n'était pas perdu, qu'ils pouvaient eux aussi obtenir l'exemption, et continuer après cela de commercer avec les Etats-Unis comme si de rien n'était. De là la mise en sourdine de la menace de représailles, en attendant de voir se préciser les choses. Quant au recours devant l'OMC, nul pays sur aucun continent ne semble l'envisager sérieusement, même s'il arrive qu'on en parle. Tous les grands partenaires économiques des Etats-Unis, à l'exception de la Chine, qui elle semble avoir compris qu'en matière de commercial international une page se tourne effectivement, en sont encore à osciller entre l'indignation et l'incrédulité. Que les Etats-Unis, la première et la plus avancée des économies du 21^e siècle, en soient venus à vouloir protéger une industrie du 19^e siècle, c'est quelque chose qui les dépasse. Eux pour qui l'économie mondiale est déjà entrée dans l'ère postindustrielle.

Louiza Ait Ramdane

Plus de 2 300 cas recensés dans 13 wilayas, 5 décès

L'épidémie de rougeole se fait inquiétante

■ Les citoyens sont mis en garde contre «la dangerosité de cette maladie virale, l'une des plus contagieuses, aussi bien sur la santé des enfants que celle des adultes», d'où la nécessité d'être «vigilants» dès qu'il y a manifestation d'un quelconque cas de rougeole.

Par Kamel L.

Un total de 2 317 cas de rougeole ont été recensés dans 13 wilayas du pays, dont 1 047 à El-Oued et 797 autres à Ouargla, selon le bilan arrêté dimanche par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a révélé, hier à Alger, le directeur de la prévention de ce département, Djamel Fourar. «Au 11 mars en fin de journée, la situation épidémiologique de la rougeole au niveau national fait ressortir 2 317 cas recensés dans 13 wilayas, dont 1 047 à El-Oued et 797 à Ouargla», a déclaré à l'APS D' Fourar, précisant qu'il n'y a pas eu d'autres cas de décès, qui s'élevaient à 5, depuis l'apparition de l'épidémie le 25 janvier 2018 à El-Oued. Au total, 4 missions ont été dépêchées par le ministère de la Santé depuis le mois de février dans les deux wilayas les plus touchées, en plus de celle d'Illizi, a-t-il ajouté, faisant savoir qu'à la faveur de ces missions, 112 000 personnes ont été vaccinées à El-Oued et 68 000 à Ouargla. «Nous sommes en situation de veille sanitaire et je tiens à souligner la réactivité de nos équipes qui se sont déplacées rapidement dans les wilayas concernées pour faire face à cette situation», a-t-il poursuivi, notant que «seuls les cas graves nécessitent une hospitali-

Le vaccin, seul rempart



sation». «La plupart des cas recensés sont des formes communes ne nécessitant pas une hospitalisation», a-t-il détaillé, faisant savoir que le bilan des cas suivis en milieu hospitalier sera rendu public incessamment. Tout en imputant l'apparition de cette épidémie aux perturbations ayant caractérisé la campagne de vaccination contre la rougeole, en mars 2017, en raison de «la réticence» des parents à s'y

soumettre, D' Fourar a indiqué que seulement 45% des enfants avaient été vaccinés, contre les 95% escomptés. «Ce manque est un terrain propice à l'apparition de l'épidémie», a-t-il relevé. A ce propos, il a tenu à mettre en garde les citoyens contre «la dangerosité de cette maladie virale, l'une des plus contagieuses, aussi bien sur la santé des enfants que celle des adultes», d'où, a-t-il insisté, la

nécessité d'être «vigilants» dès qu'il y a manifestation d'un quelconque cas de rougeole. Il a rappelé que la tranche d'âge de la population concernée par la vaccination se situe entre 6 mois et 40 ans, tout en rassurant sur la chaîne de froid des vaccins qui ne fait l'objet d'aucune «mise en cause», dès lors que ces derniers «n'expirent pas avant juillet 2018 et que sur chaque flacon un témoin (mouchard) indique s'il

est mal conservé ou pas». Le représentant du ministère en appelle, enfin, à la population afin qu'elle «facilite» le travail des équipes de santé œuvrant à prodiguer les vaccins, considérant «injustifiée» la réticence affichée à l'égard de cette procédure qui, déplore-t-il, «si elle avait été menée à bien, on aurait évité cette épidémie».

K. L./APS

Télévision numérique terrestre

Kaouane expose à Kigali l'expérience algérienne

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a présenté, hier à Kigali, l'expérience algérienne dans le domaine de la télévision numérique terrestre (TNT), à l'occasion du Forum de l'Union africaine de radiodiffusion qui se tient dans la capitale rwandaise sous le thème «Les batailles féroces autour de la TNT en Afrique». Intervenant à l'occasion de cette rencontre, M. Kaouane a souligné que ce forum constitue «un événement unique qui a vocation de rassembler la communauté africaine de l'audiovisuel autour d'un sujet qui est d'une lancinante actualité, à savoir la migration vers la télévision numérique terrestre», mettant en avant la «dimension stratégique» que revêt ce domaine pour l'Algérie et pour le continent africain dans son ensemble. «La pleine intégration dans la société de la communication à travers le passage à la diffusion numérique constitue un enjeu majeur pour l'Etat algérien, à sa tête le président de la République», Abdelaziz Bouteflika, qui a constaté l'œuvre à l'émergence, dans notre pays, d'une société moderne et de savoir, maîtrisant et exploitant de façon optimum les technolo-

gies de l'information et de la communication, de même qu'il a inscrit la révolution numérique au fondement de tout développement (...), a-t-il fait observer. Il a relevé, à cet égard, que le secteur de la communication a mis en œuvre «une stratégie de développement du numérique en Algérie, matérialisée par un plan d'actions, des options technologiques et un dispositif réglementaire adapté», rappelant, dans ce cadre, la mise en place, en mars 2009, d'un Comité national de stratégie numérique, avec pour mission l'«élaboration d'une stratégie et d'une planification intégrant les secteurs concernés». Il a rappelé, dans le même contexte, que «les organisations nationales de radiotélévision englobaient à la fois l'activité de production télévisuelle et radiophonique, et l'activité de diffusion. Avec l'avènement de la TNT et l'introduction de la notion d'opérateur de multiplex, ou de bouquet, il est devenu nécessaire de séparer ces activités». Après avoir concrétisé la migration vers la diffusion numérique, le secteur de la communication «s'est attesté, à travers l'opérateur public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), à l'introduction et à la généralisation d'un premier réseau de

Télévision numérique terrestre qui a nécessité des investissements de l'ordre de 50 millions de dollars», a noté le ministre. Pour M. Kaouane, la politique de l'Algérie sur la TNT «a été et demeure ambitieuse, car notre objectif, a-t-il soutenu, consiste dans la couverture de la totalité de la population algérienne, que ce soit dans les grands centres urbains, les petites localités ou dans les zones les plus reculées du pays». «Le principe retenu par notre politique consiste dans une volonté affirmée de l'Etat d'offrir un service public de qualité, accessible à tous», a-t-il fait savoir, affirmant, à ce dernier titre, que le contenu du réseau TNT «sera diffusé sur le nouveau satellite de télécommunication algérien, AlcomSat1, lancé en décembre 2017». «L'Etat, à travers ces investissements consentis à la fois sur le réseau TNT et sur satellite, conforte sa stratégie en matière de souveraineté audiovisuelle tracée dans la feuille de route du gouvernement par le Président Bouteflika», a indiqué le ministre de la Communication. Il a en outre indiqué que «la réalisation d'un second réseau TNT, pour la diffusion d'un nouveau bouquet de chaînes de télévision, est en

cours de préparation», et «sera bâti sur les dernières normes technologiques, avec l'introduction de la télévision en Haute Définition (HD), ainsi que de nouveaux services innovants à forte valeur ajoutée, tels que la télévision hybride connectée». «La révolution numérique nous ouvre des perspectives intéressantes en termes de nouveaux services, à la fois pour renforcer le service public et dans une optique commerciale. Ces services auront un rôle déterminant pour promouvoir l'attractivité de la plateforme TNT», a-t-il fait observer, relevant que la thématique de ce forum lié à la TNT en Afrique «ne doit pas, cependant, faire perdre de vue la numérisation de la radio». Il a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance de «garder à l'esprit que la mise en service de la TNT dans nos pays, permettra l'arrêt de la diffusion télé analogique et ouvrira, par là même, des perspectives stratégiques en termes de réutilisation des fréquences TV analogiques ainsi libérées, en vue d'un déploiement, autrement plus intense, de la RNT, la Radio numérique terrestre et ce, conformément aux accords internationaux de l'UIT». Pour l'Algérie, a-t-il indiqué, «cette stratégie spécifique relative au

déploiement de la TNT, s'inscrit dans une démarche globale de numérisation du secteur audiovisuel», à même de lui permettre de «lever les contraintes techniques en matière de diffusion radiophonique pour les futures chaînes radio privées et de conforter la stratégie de l'Etat relative à l'ouverture du champ audiovisuel». «Après la transition TNT, celle de la RNT représente pour nous la prochaine étape qui nous mènera vers une diffusion dite du tout-numérique», a fait savoir le ministre de la Communication. La stratégie adoptée par l'Algérie en matière de migration vers le tout-numérique «repose sur l'utilisation des nouvelles technologies de diffusion terrestre télévisuelle et radiophonique et sur l'implication de tous les acteurs opérant dans le domaine de l'audiovisuel», a précisé M. Kaouane, expliquant qu'il s'agit également d'une «opportunité qui permettra la diversification économique par la création de richesse et d'emplois et facilitera l'émergence d'un nouvel écosystème de l'audiovisuel reposant sur les technologies de l'information et de la communication».

Younès F./APS

Hydrocarbures

Sonatrach et General Electric examinent des projets de partenariat

■ Le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a rencontré à Alger le P-dg de la société américaine General Electric (GE), John Flannery, et l'Executive Key Account Manager (gestionnaire des grands comptes) de Baker Hughes General Electric (BHGE), Taoufik Ferhat, apprend-on auprès de la compagnie nationale des hydrocarbures.



Par Assia D.

Lors de cette réunion tenue au siège de Sonatrach, M. Ould Kaddour a évoqué «l'extrême nécessité de mettre en activité la joint-venture» constituée entre Sonatrach et GE dénommée Algerian Petroleum Equipments Company (APEC). En outre, il a fait part de sa satisfaction du partenariat à travers la joint-venture Algesco (Algerian engineering services company), créée en partenariat entre Sonatrach, Sonelgaz et GE en

1993 et spécialisée dans l'ingénierie, la réparation et la maintenance des turbines à gaz. Dans ce sens, il a souligné les «bonnes relations» qui lient Sonatrach à ses partenaires GE et BHGE. Par ailleurs, M. Ould Kaddour a évoqué la stratégie et la vision de Sonatrach à l'horizon 2030 (SH 2030) ainsi que l'importance de la transformation digitale.

Pour sa part, le P-dg de GE s'est prononcé au sujet des énergies renouvelables, du gaz de schiste, de l'offshore, de l'importance du digital et de la trans-

formation des organisations, des défis autour des fluctuations du prix du pétrole et de la formation en leadership. En outre, M. Flannery a manifesté sa satisfaction quant à la fusion de Baker Hughes et GE et a rappelé, de manière optimiste, les grandes attentes que GE nourrit à l'égard de cette grande compagnie. Pour rappel, Sonatrach et BHGE avaient signé en novembre dernier à Alger un contrat pour la création d'une société commune spécialisée dans la fabrication, l'assemblage et la maintenance de divers types d'équipements

de contrôle de pression tels que les têtes de puits qui sont, jusqu'à maintenant, importés par Sonatrach. Le montant de cet investissement est de 45 millions de dollars dans la première phase du projet avant d'atteindre les 200 millions de dollars à terme. Quant au capital de cette société mixte, qui sera installée dans la zone industrielle d'Arzew (Oran) sur une superficie de 20 000 m², il est de quatre milliards de DA détenu à hauteur de 51% par Sonatrach et à 49% par BHGE.

A. D./APS

Algérie-Chine

Signature d'un contrat pour la construction d'un nouveau car-ferry de l'ENTMV

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) et un groupe chinois spécialisé dans la construction navale ont signé à Alger un contrat pour la construction d'un nouveau car Ferry au profit de l'Entmv, d'une capacité de 1 800 passagers et 600 véhicules. Ce groupe chinois est constitué de deux entreprises, à savoir Chantier Guangzhou Shipyard International (GSI) et China Shipbuilding Trading company (CSTC). D'un montant de 175 millions de dollars, le contrat a été paraphé par le P-dg de l'Entmv, AHCène Graïria et les présidents de GSI et CSTC respectivement, Han Guang De et Li Hongta, et ce, en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, et de la représentante de l'ambassade de Chine à Alger, He Hongyan. Le navire qui

sera réalisé dans un délai de 26 mois est d'une longueur de 199,90 mètres et une largeur de 29,95 mètres avec une vitesse de 24 noeuds (43,68 km/h). Il est doté de deux restaurants, un salon de thé, aires de jeux pour enfants, un espace pour la prière et d'une salle de sport. En plus des cabines première classe dotées de salles de bains et téléviseurs, le navire dispose de dix suites dont deux de type présidentielle. Et pour assurer une assistance médicale aux passagers, un hôtel équipé est prévu à bord avec tous les équipements nécessaires. Le navire avec toutes ses commodités offertes et le nombre de lits (1 500) ainsi que son autonomie en carburant et vivres (10 jours) offre l'opportunité d'organiser des croisières en basse saison. A noter que ce navire est garanti trois ans avec une extension de garantie de

deux ans sur la coque et équipements principaux. Il est également à signaler qu'un programme de formation de six mois est inclus dans le contrat, et ce, à la charge du constructeur. En raison de sa vitesse générée par quatre moteurs de propulsion de dernière génération, le navire permettra de réduire les délais des traversées allant de 2 à 3 heures. Intervenant lors de la cérémonie de signature, le ministre des Travaux publics et des Transports a tenu à signaler que ce contrat est le fruit de trois ans de négociations entre les deux parties. Selon M. Zaalane, la décision de construire ce navire s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui vise à renouveler la flotte maritime nationale et à mettre en œuvre une flotte de transport de marchandises. Le ministre a, à

ce titre, fait part de la décision du chef de l'Etat d'acquiescer 26 navires pour le transport de containers et de marchandises. A ce jour, dix navires ont été acquis alors que 16 navires sont encore en phase de négociations. Zaalane a également fait part de la réparation du navire «Tarik Ibn Zyad» lequel a subi un incendie au large de la mer l'automne dernier. Selon lui, ce navire sera remis en service à partir de la prochaine saison estivale. Pour sa part, la représentante de l'ambassade de Chine à Alger a indiqué que la signature de ce contrat témoigne de l'existence d'une coopération «mutuelle et bénéfique» entre l'Algérie et la Chine. Pour rappel, l'ENTMV avait attribué, en avril 2017, au groupement chinois (GSI- CSTC) la construction d'un nouveau car-ferry. **Younès F.**

Ph.D. R.

Pétrole Le prix du panier de l'Opep à 61,95 dollars

LE PRIX du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi vendredi à 61,95 dollars le baril, contre 61,85 dollars la veille, a indiqué hier, l'organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Vendredi, les cours de l'or noir coté à New York et à Londres ont terminé en forte hausse la semaine après deux séances de recul marqué, les courtiers retrouvant de l'appétit pour les actifs à risque dans le sillage de Wall Street. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a fini à 65,49 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,88 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril a gagné 1,92 dollar, à 62,04 dollars. Ce rebondissement des prix est lié selon des analystes à un recul du dollar face à un panier de devises étrangères, un recul de la devise américaine rendant moins onéreux et donc plus attractifs les achats de matières premières libellés en dollars pour les investisseurs munis d'autres devises. Par ailleurs, certains analystes soulignent que les marchés continuaient à réagir au rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie diffusé mercredi. Les données hebdomadaires du EIA sur les stocks américains de brut ont fait état d'une hausse des réserves de brut de 2,4 millions de barils pour la semaine terminée le 2 mars, soit moins que les 3 millions anticipés par les analystes. Quant à la production américaine, elle a continué à progresser avec 10,37 millions de barils par jour. A l'inverse, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres producteurs, dont la Russie, sont engagés dans un accord de limitation de la production pour rééquilibrer le marché mondial. Cet engagement entamé en 2017 et renouvelé jusqu'à fin 2018, a permis aux prix de remonter l'année dernière, alors que l'industrie américaine extrait à des niveaux record. En janvier dernier, l'Opep et ses partenaires ont réduit leur production au-delà de leurs engagements, atteignant un taux de conformité «exceptionnel» de 133%, selon le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep (JMMC). L'Organisation a souligné que «la hausse de la production aux Etats-Unis demeure préoccupante» et pèse sur les marchés pétroliers. **R.E.**

Adrar

Necib met en service le réseau de transfert d'eau potable vers Timiaouine

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a procédé dans la commune frontalière de Timiaouine, à la mise en service d'un réseau de transfert d'eau potable, à la satisfaction de la population de cette collectivité (950 km au sud d'Adrar).

Par Lyes B.

Le ministre a, sur site, mis l'accent sur la gestion optimale de ce projet de grand intérêt en vue d'assurer sa durabilité, car il aura des répercussions positives sur cette région frontalière qui accuse un déficit en ressources hydriques souterraines. Ce projet contribuera, outre le développement des activités agricoles dans la région, à l'amélioration des conditions de vie de la population locale qui a fondé beaucoup d'espoirs sur ce projet salvateur, a indiqué M. Necib. Il sera accompagné d'autres opérations, dont la réalisation de 30 puits pastoraux à travers les territoires des communes de Timiaouine et de Bordj Badji Mokhtar, en vue de dynamiser les activités pastorales, vocation principale des habitants de ces régions limitrophes à la bande frontalière Sud, a-t-il révélé. Il est relevé, entre autres retombées positives de ce projet, la possibilité d'irrigation d'une surface agricole de plus de 980 hectares susceptibles de donner une impulsion à l'activité agricole dans ces régions dans l'extrême Sud du pays. La cérémonie de mise en service s'est déroulée en présence de citoyens de la commune de Timiaouine qui se sont félicités de cette opération «tant attendue». Réalisé pour un investissement de plus de 2,8 milliards DA, ce projet assure l'approvisionnement en eau potable, à travers un transfert d'eau sur une distance de 80 km depuis le



champ de captage de Tagraout, d'une population de plus de 7 100 habitants de la commune de Timiaouine. Il comporte, outre trois forages profonds, un château d'eau de 1 000 m³, trois stations de pompage et un réservoir de 500 m³. Le ministre des Ressources en eau a annoncé, à cette occasion, une enveloppe financière «conséquence» à dégager pour procéder à un diagnostic de la situation du réseau d'assainissement dans cette col-

lectivité. Poursuivant sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar, Hocine Necib a mis en service le réseau de transfert d'eau potable vers douze ksour de la commune de Bouda (25 km d'Adrar), totalisant 12 000 habitants. Réalisé pour un investissement d'un milliard DA, ce réseau alimenté à partir du champ de captage de Tellilène (est d'Adrar), à travers une canalisation d'adduction de 34 km, comporte trois réservoirs d'eau d'une capacité

de stockage globale de 1 400 m³. Tant attendu par la population locale, ce réseau de transfert d'eau vient mettre un terme aux problèmes rencontrés du fait de la nature saumâtre de l'eau, en assurant une eau de qualité. Au terme de sa visite de travail, le ministre des Ressources en eau inspectera des installations relevant de son secteur au chef-lieu de la wilaya d'Adrar.

L. B./APS

Mostaganem

Vaccination de plus de 3 500 têtes de bétail contre la brucellose

Plus de 3 572 têtes de bétail (petits) ont été vaccinées contre la brucellose jusqu'à fin février dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris dimanche de l'inspecteur principal vétérinaire. Le D^r Rachid Bennaceur a indiqué que la campagne de vaccination du cheptel contre la brucellose, lancée en décembre dernier et qui se poursuit jusqu'à fin mars en cours, cible les petits ruminants (ovins et caprins) âgés entre 3 mois et un an. Au total, 17 vétérinaires du secteur public sont mobilisés pour la vaccination du cheptel ciblé lors de cette cam-

pagne au niveau de 152 fermes d'élevage dans les communes de la wilaya de Mostaganem à titre gracieux et en charge par le ministère de tutelle, a ajouté le même responsable. Cette campagne vise la prévention contre la brucellose qui peut se transmettre à l'homme par la consommation du lait cru ou le contact direct avec l'animal atteint, en plus de la protection du patrimoine animalier. Des vétérinaires du secteur public opèrent un contrôle quotidien du bétail au niveau des neuf abattoirs de la wilaya, a-t-on souligné. Plus de 50% des 19 abattoirs situés dans la

wilaya de Mostaganem sont non habilités à l'abattage pour absence d'eau, d'électricité et d'hygiène. Une permanence est assurée chaque jour composée de deux vétérinaires au niveau des abattoirs agréés et des permanences dans les marchés hebdomadaires pour veiller à préservation de la santé publique et garantir la bonne qualité des viandes rouges. Le cheptel de la wilaya a atteint, jusqu'à fin 2017, 263 420 têtes dont 213 150 ovins, 30 690 bovins et 19 580 caprins.

T.Kh.

El Tarf

Nécessaire renforcement du dernier segment de l'autoroute Est-Ouest

Le wali d'El Tarf a instruit, dimanche à Boulathane, relevant de la commune du Lac des oiseaux, (El Tarf) à l'effet de renforcer «davantage» les chantiers des travaux du dernier segment de l'autoroute Est-Ouest. Au cours de l'inspection d'un des chantiers de terrassement de ce segment, Mohamed Belkateb, a insisté pour que ces chantiers,

soient renforcés davantage pour pouvoir livrer dans les délais impartis, soit au courant de l'année 2019. Redynamisé sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ce mega-projet a été confié à une entreprise chinoise, et s'étend de la commune de Drean jusqu'aux frontières tunisiennes. Nécessitant la mobilisa-

tion d'un investissement public de l'ordre de plus de 78 milliards de dinars, le dernier segment de l'autoroute Est-Ouest dans son lot Est, assurera également des opportunités en matière d'emploi avec le recrutement dans un premier temps de 2 700 personnes, selon M^{me} Hayet Bouaziz, chef de projet à l'Algériennes des autoroutes (ADA). Mettant en exergue

l'impact économique de ce projet traversant huit communes d'El Tarf, dont le Lac des oiseaux, Besbes et Ain Lassel avec la réalisation de 4 échangeurs dans cette wilaya, M^{me} Bouaziz a souligné «la nouvelle dynamique attendue» avec la concrétisation du tronçon autoroutier au niveau de cette région frontalière.

Hatem N.

Batna Plus de 600 millions DA mobilisés pour le goudronnage des routes

LA WILAYA de Batna a consacré un budget d'investissement de plus de 600 millions DA pour le goudronnage des routes de plusieurs cités au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération qui concerne aussi la réalisation des avaloirs d'évacuation des eaux pluviales a été décidée suite à la sortie sur terrain, samedi, du chef de l'exécutif local dans les cités Bouzourane, Zemala, Hadaiek, Selsabile et 5-Juillet, a précisé la même source. La visite d'inspection a touché plus de 12 quartiers dans la ville de Batna où le chef de l'exécutif local a donné des instructions rigoureuses portant sur le ravalement des façades des immeubles des quartiers Tamchit et des 1 200 logements, avec l'organisation de campagnes de nettoyage de la ville et la création d'espaces verts, a-t-on souligné. Des instructions ont été données également, a ajouté la même source, aux services du commerce, des daïras, aux communaux et de la sûreté de wilaya pour la lutte contre le commerce illicite dans le centre ville et dans d'autres quartiers de la capitale des Aurès. Une opération d'éradication du marché informel de la ferraille, implanté au quartier Maâskar au chef lieu de wilaya, avait été effectuée la semaine dernière. Une partie des vendeurs de ce marché, ceux ayant obtenu des permis relatifs à l'exercice d'une activité commerciale et affiliés au registre du commerce, avaient été transférés au quartier de Kachida 1 et 2.

APS

El Bayadh Attribution de plus de 2 500 lotissements destinés à l'autoconstruction

PAS MOINS de 2 595 lotissements de cinq sites destinés à l'autoconstruction seront attribués à El Bayadh avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. Les services de la wilaya ont affiché dernièrement une liste définitive des bénéficiaires de ces lotissements après le transfert des noms au fichier national de l'habitat pour confirmer la non attribution d'aide ou de logement. Huit sites ont été retenus pour ces lots de terrain dont un tirage au sort sera bientôt effectué pour répartir les bénéficiaires au niveau de six sites au sud-est d'El Bayadh (chemin d'Aflou), exception faite à ceux désirant bénéficier de lots au niveau de sites à Ouled Yahia et Mouilah, éloignés du tissu urbain. Les services de la construction et de l'urbanisme ont lancé une vaste opération d'aménagement d'un site situé à proximité du centre universitaire «Nour El Bachir» qui compte 680 lotissements fonciers et l'opération d'aménagement. Elle sera généralisée à d'autres sites ultérieurement après achèvement de toutes les procédures administratives en vigueur. Les autres 21 communes de la wilaya ont enregistré, dernièrement, l'attribution d'un nombre important de lotissements destinés à l'autoconstruction, un mode d'habitat très prisé par la population de la wilaya.

R.R.



Maroc

La répression du Hirak de Jerada attise les tensions

■ La répression visant les militants de la contestation qui agite la ville de Jerada dans le nord du Maroc alimente les tensions dans l'ancienne ville minière, théâtre d'accidents dramatiques ayant provoqué colère et émoi au sein de la population locale, déterminée désormais à poursuivre ses actions de protestation et une marche provinciale est prévue dimanche.

Par Sara H.

Samedi, des centaines de personnes ont improvisé un sit-in devant le commissariat de police de Jerada, réclamant la libération de l'une des figures centrales du Hirak, nom donné localement au mouvement de contestation, comme dans le Rif (nord). Vu par ses pairs comme «une figure centrale du mouvement», Mustapha Dainine, 27 ans a été arrêté alors qu'il appelait publiquement la population à se joindre à la marche «provinciale» prévue dimanche, indique Abdessamad Habbachi, représentant des comités locaux chargés des discussions avec les autorités. Azzeddine Mimouni, un autre militant du mouvement de contestation actif depuis 3 mois dans cette ville minière de l'est du Maroc, a été également interpellé par les forces de l'ordre avant d'être relâché. Pour l'instant, les militants du Hirak n'en savent pas plus sur le motif exact de l'arrestation du militant. «Nous essayons de transformer la

marche provinciale prévue dimanche en un sit-in dans les puits de charbon», ajoute Abdessamad Habbachi. Le militant, devenu populaire avec ses prises de parole pendant les manifestations, était toujours en détention dimanche matin, a indiqué à Saïd Zeroual, un représentant local de l'Association marocaine des droits humains (AMDH). Le mouvement de protestation entamé il y a près de deux mois dans la région de Jerada, suite à la mort dramatique de deux frères ouvriers dans une mine de charbon, se poursuit et des actions de protestation ont été organisées la semaine dernière à une fréquence quasi-quotidienne. Les habitants de Jerada, dont la population est estimée à 43 000 habitants souffrant du chômage à hauteur de 39%, sont désormais déterminés à continuer leur mobilisation en dépit des mesures proposées par le gouvernement pour contenir la grogne. Leurs attentes : trouver d'autres «alternatives écono-



miques réelles» à l'exploitation des puits d'extraction de charbon dans la ville de Jerada. Les mesures proposées par le gouvernement comportent notamment des soins pour les anciens mineurs atteints de silicose et des contrôles dans les puits fermés, avaient calmé le mouvement, mais des rassemblements de protestation et des appels à la grève générale continuent pon-

tuuellement, certains jugeant ces mesures «insuffisantes». Les mesures restent «insatisfaisantes par rapport aux demandes explicites dans notre cahier revendicatif», estime Abdessamad Habbachi. «Les contestations se poursuivront tant que des solutions urgentes ne seront pas formulées», avait prédit récemment Lakhdar Mahyaoui, représentant local d'Amnesty Maroc.

Quelques milliers de personnes, selon les manifestants, investissent les rues de la ville chaque semaine en demandant des mesures économiques «concrètes». Dans le cadre de leurs manifestations pacifiques, les manifestants dénoncent l'«abandon» de leur ville, sinistrée depuis la fermeture de ses mines à la fin des années 1990. Des centaines de mineurs risquent quotidiennement leur vie dans la région pour extraire du charbon que revendent des notables locaux grâce à des permis d'exploitation. Chaque année, des hommes meurent en silence dans les mêmes conditions. Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole. S. H./APS

Sahara occidental / Décision de la CJUE

La Fédération des pêcheurs canariens demande à l'Espagne et à l'UE de s'y conformer

La Fédération des pêcheurs canariens «Canarios» a appelé le gouvernement espagnol et l'Union européenne à se conformer à l'arrêt de la Cour de justice européenne (Cjue) qui a conclu clairement que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et aux y adjacentes, tout en demandant de négocier directement avec le seul représentant légitime du peuple sahraoui, le Front Polisario. Dans ce sens, la Fédération «Canarios» a souligné, dans une déclaration reprise dimanche par la presse, que «le front Polisario a exprimé sa volonté de parvenir à des accords avec des entreprises intéressées par le développement des activités économiques sur le territoire et les eaux du Sahara occidental, avec la perspective de permettre une activité respectueuse de ses

ressources, durable dans le temps et bénéfique pour les parties qui signent les accords». Elle a indiqué qu'un accord de pêche négocié avec le front Polisario assurera «la stabilité et un soutien juridique adéquat pour notre présence dans les eaux du Sahara occidental». A rappeler que la Cjue a clairement affirmé, dans ses arrêts du 21 décembre 2016 et du 27 février 2018, qu'aucune transaction commerciale n'est valide entre les pays de l'UE et le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental, si ce territoire, placé par l'ONU parmi les non autonomes, y est intégré. La Cjue a indiqué que dans le cadre où les transactions commerciales concernent le Sahara occidental, les pays membres de l'UE doivent traiter avec le représentant du peuple sahraoui, le Front

Polisario. En ce qui concerne la résolution du conflit au Sahara occidental, la Fédération a exigé «l'application des accords de paix de 1991 et les nombreuses résolutions des Nations unies et l'Union africaine au conflit pour une résolution définitive à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans lequel le peuple sahraoui peut décider librement de son avenir, afin que tous les peuples de cette région puissent se développer dans la paix et la stabilité». Selon la Cjue, l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche entrainerait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination. Amel N.

Mauritanie Un ressortissant malien s'immole par le feu

UN RESSORTISSANT malien a trouvé la mort après s'être immolé dans la ville de Vassala (Est Mauritanie), selon le site malien Maliweb. Plusieurs tentatives de personnes venues au secours ont échoué à sauver le défunt emporté par des brûlures graves au niveau du visage et des membres. Les mobiles de ce suicide n'ont pas encore été élucidés alors que certaines sources évoquent une défaillance psychologique chez la victime. Aucune partie n'a pour le moment revendiqué le défunt dont le corps demeure toujours entre les mains des autorités dans le centre de santé de la ville. L'homme en question est entré en Mauritanie il y a quelques jours en provenance du Mali voisin. R. M.

Tunisie

Trois mille nouveaux cas de cancer du sein enregistrés chaque année

Trois mille nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés chaque année en Tunisie, a indiqué une source médicale. Ce type de cancer est celui qui touche le plus les femmes surtout à l'âge de 50 ans, selon Jamel Daoud, chef de service de radiothérapie oncologique au CHU Habib-Bourguiba Sfax, cité par l'agence TAP. S'exprimant lors du 3^e congrès de cancérologie et de radiothérapie dont les travaux ont démarré vendredi à Gammarth, M. Daoud a indiqué

que ce nombre (trois mille) est en constante augmentation. «Pendant les années 90, on comptait 16 nouveaux cas sur 100 000 femmes chaque année. Aujourd'hui, ce nombre est passé à 40 nouveaux cas», a-t-il ajouté, précisant que les facteurs héréditaires et hormonaux, la prise de poids, le manque d'activité physique et une grossesse tardive sont autant des causes qui favorisent le cancer du sein. «Les modes de traitement ont évolué durant les dernières

années», a-t-il dit, évoquant la chimiothérapie, la radiologie numérique et les traitements en 3D qui ont permis d'accroître de 75% les chances de guérison contre 45% les années écoulées. M. Daoud a appelé à la nécessité de faire un dépistage précoce qui est de nature à avoir un taux de guérison de 80%. D'après le président du 3^e congrès de cancérologie et de radiothérapie, Farouk El Banna, le nombre des cas de cancer varie entre 15 mille et 17 000 chaque année,

précisant que la plupart des cas sont détectés à un stade avancé de la maladie. Le ministre de la Santé, Imed Hammemi, a souligné, à cette occasion, l'importance de ces congrès qui permettent, selon lui, d'offrir une formation continue aux jeunes cadres médicaux, rappelant le programme national de lutte contre le cancer qui prévoit notamment le lancement d'un registre national du cancer et le renforcement de la prévention. Agences



Sommet Trump-Kim

Un tournant risqué pour la Chine

■ La Chine, qui pourrait se trouver marginalisée par un dialogue direct entre la Corée du Nord et les États-Unis, a beaucoup à perdre si elle était écartée d'un accord entre son allié historique et Washington, soulignent les analystes.

Par Rosa C.

Le président américain Donald Trump a accepté la semaine dernière l'invitation du dirigeant Kim Jong Un à participer à un sommet bilatéral d'ici fin mai, afin notamment de discuter de dénucléarisation. Une rencontre qui s'annonce historique, mais à laquelle Pékin n'est pas associé jusqu'à présent, alors qu'il est le voisin, le principal partenaire commercial et le premier soutien diplomatique de Pyongyang.

Il est vrai que la traditionnelle entente entre Chinois et Nord-Coréens, alliés indéfectibles lors de la Guerre froide, s'est lézardée depuis le soutien de Pékin aux multiples sanctions de l'ONU visant à enrayer le programme nucléaire et balistique de la Corée du Nord. Le président chinois Xi Jinping a salué vendredi lors d'un appel téléphonique avec Donald Trump «les intentions positives» du président américain et a exhorté Washington à «dialoguer au plus vite» avec Pyongyang. «Les Chinois doivent rester calmes et mesurés, et ne pas penser que la Chine est en train d'être marginalisée», a tenté de rassurer dans

un éditorial le quotidien chinois *Global Times*, aux vues souvent nationalistes. Selon lui, «l'intérêt premier de Pékin sur la péninsule coréenne est la dénucléarisation et la paix. Cela est bien plus important que les relations de la Chine avec les Corée du Nord et du Sud et les jeux d'influence».

Mais l'annonce surprise d'une rencontre Trump-Kim a pris de court le monde entier, y compris le géant chinois, qui entend pourtant jouer un rôle croissant sur la scène diplomatique internationale. «Si même des membres de l'équipe de Trump chargés de la sécurité nationale n'étaient pas au courant de ce revirement politique majeur, je doute qu'il ait informé son homologue chinois», estime Oriana Skylar Mastro, experte des relations sino-nord-coréennes à l'université de Georgetown aux États-Unis. «L'administration Trump perçoit d'abord la Chine comme un obstacle à un règlement pacifique du problème nucléaire nord-coréen. Pas tellement comme un interlocuteur diplomatique primordial», juge-t-elle.

Pékin voit avec méfiance une rencontre Trump-Kim qui pourrait potentiellement négliger les



intérêts chinois dans la région, abonde le professeur Zhang Liangui, expert des questions nord-coréennes à l'École centrale du Parti communiste chinois (PCC). «La Chine, en tant que voisine de la Corée du Nord, serait la principale perdante si Pyongyang poursuit sa mise au point d'armes nucléaires», juge-t-il. «On peut donc dire que la Chine est la plus importante par-

tie impliquée». Pékin est en première ligne face aux essais nucléaires nord-coréens, qui provoquent des séismes fortement ressentis côté chinois. Et les ambitions militaires de Pyongyang pourraient fournir le prétexte au Japon, rival historique de la Chine, de renforcer ses armements. La Chine plaide depuis longtemps pour un dialogue entre la Corée du Nord et

les États-Unis. Mais elle n'envisage pas d'être totalement écartée des discussions sur la dénucléarisation. Elle exhorte au contraire inlassablement à une reprise des «pourparlers à six», ces négociations sur le programme nucléaire nord-coréen qui réunissent également les deux Corée, le Japon, les États-Unis, et la Russie, et qui sont suspendues depuis 2009. «Pékin serait plus à l'aise dans un rôle de médiateur», renchérit Wenran Jiang, chercheur à l'université de la Colombie-Britannique à Vancouver (Canada). Pour la Chine, l'ensemble des six parties doivent être associées au processus de dénucléarisation, dit-il. Bonnie Glaser, chercheuse au Centre pour les études stratégiques et internationales (CSIS) à Washington, estime que la Chine pourrait proposer d'accueillir le sommet Trump-Kim sur son territoire car cela «augmenterait la possibilité qu'elle soit écoutée». L'hypothèse d'un sommet à Pékin paraît en tout cas improbable à l'heure actuelle : depuis son arrivée au pouvoir fin 2011, Kim Jong Un n'est jamais sorti de son pays. Même pas pour rencontrer le président chinois. R. C.



Points chauds

Amateurisme

Par Fouzia Mahmoudi

Plusieurs mois et parfois plusieurs années après une élection présidentielle, des acteurs de ces campagnes font leur beurre en racontant dans des livres «événements» ou encore sur les plateaux de télévision ou de radio des anecdotes inédites à même de séduire un public qui les a déjà oubliées. Aujourd'hui c'est Jean-Christophe Cambadélis, ancien Premier secrétaire d'un PS qu'il a laissé en ruine, qui fait l'une de ces révélations, sous forme de mise au point, dans l'émission Questions politiques sur Franceinfo. Interrogé sur la non-candidature de François Hollande lors de la dernière élection présidentielle, il a expliqué que l'ancien chef de l'État «développe cette thèse selon laquelle la primaire lui a été imposée et que, sans elle, il aurait gagné». Une vision des choses qu'il juge biaisée : «Mais ça n'est pas vrai, c'est une carabistouille de François Hollande, dont il a l'habitude». Selon lui, «ce n'est pas la primaire qui l'a empêché de se présenter, c'est la sortie de Macron», et François Hollande «réécrit l'histoire». Cambadélis revient ensuite sur le déroulement des événements qui ont amené Emmanuel Macron jusqu'à l'Élysée, et François Hollande à lui laisser la place. «J'ai eu un doute fin août 2016. Il était clair qu'Emmanuel Macron allait partir... Et, quand on pose la question à François Hollande, il nous dit qu'il ne l'a pas vu de l'été», explique-t-il, avant d'ajouter : «Le président de la République, candidat à la présidentielle, qui ne rencontre pas son ministre de l'Économie qui a décidé de se présenter coûte que coûte ? Je me suis dit soit ils ont un accord, soit on est en train de se reconfronter à ce que François Hollande a déjà vécu quand Ségolène Royal lui a imposé sa candidature». D'après l'ancien patron du Parti socialiste, l'investiture de François Fillon comme candidat de la droite a donné un dernier espoir au chef de l'État : «J'ai vu de nouveau l'œil du président briller. Et il nous disait Fillon est battable ! Mais c'était trop tard, Macron était parti». Ces révélations, aussi futiles soient-elles, démontrent malgré tout l'amateurisme qui régnait à l'Élysée et comment le long bluff de Hollande a fini par se retourner contre lui. Qui sait si Macron aurait quitté le gouvernement et fondé son propre mouvement si le président socialiste avait clairement mis en avant sa volonté de rester en fonction pour un autre mandat ? Reste que cela pourra être une leçon pour les générations de responsables à venir, qui dans un monde où l'actualité est continuelle et les réseaux sociaux constamment aux aguets, doivent s'adapter et ne plus utiliser les vieilles ficelles d'antan qui de toute évidence ne font aujourd'hui plus recette.

F. M.

Japon

Le ministre des Finances admet des falsifications dans un scandale

Le ministre japonais des Finances, Taro Aso, a admis hier devant la presse que des documents en lien avec une affaire de favoritisme touchant le Premier ministre Shinzo Abe avaient été falsifiés, tout en excluant de démissionner. Le Premier ministre a exprimé ses excuses «profondes» pour cet «incident qui pourrait ébranler la confiance» dans le gouvernement. «J'accepte avec sincérité la critique des gens et je veux que le ministre des Finances (Taro) Aso se charge de faire avancer l'enquête afin qu'elle révèle pleinement pourquoi un incident de ce type s'est produit», a ajouté M. Abe. «Modifier des documents officiels est très grave et extrêmement regrettable, et je m'en excuse profondément», avait dit plus tôt Taro Aso au cours d'une conférence de presse organisée à la hâte. «Je ne pense absolument pas à cela», avait-il lancé lorsque les journalistes ont enchaîné en lui demandant s'il comptait démissionner. M. Abe a appelé son ministre et proche allié à «faire tous les efforts nécessaires pour reconstruire l'organisation (le ministère des Finances) afin que cela ne se reproduise plus jamais». L'affaire, qui porte sur la vente au rabais d'un terrain appartenant à l'État, avait éclaté au grand jour l'an dernier. Elle a refait surface ces derniers jours alors que M. Abe semblait avoir jusqu'ici réussi à braver la tempête. Quatorze changements ont été

faits sur des documents officiels par «certains membres du personnel», a dit M. Aso. Des extraits des documents originaux et de leur version modifiée publiés par des parlementaires d'opposition laissent apparaître que les noms de Shinzo Abe et de son épouse, Akie, ainsi que celui de M. Aso ont été retirés. M. Aso a dit ne pas penser que ces altérations avaient pour objectif de protéger le Premier ministre et sa femme. «Ce qui est clair, c'est qu'ils ont sali la démocratie en mentant au Parlement», a déclaré Renho (qui utilise un nom unique), membre du Parlement et ancienne cheffe du plus grand parti d'opposition, le Parti démocratique. Les textes ont été modifiés de façon à être «cohérents» avec un discours d'un haut responsable du ministère, Nobuhisa Sagawa, qui a démissionné vendredi, a affirmé M. Aso. L'affaire a pris un tour dramatique alors qu'un autre responsable du ministère, qui était chargé de la vente en 2016 du terrain en question, a été retrouvé mort. La police enquête sur le décès constaté à Kobe, dans l'ouest du Japon, et soupçonne un suicide, selon la presse. Si Shinzo Abe nie vigoureusement toute malversation, sa cote de popularité est tombée sous la barre des 50% pour la première fois depuis la victoire de sa coalition aux législatives anticipées organisées en octobre 2017. Un sondage du quotidien *Yomiuri*, publié hier, la donne à 48%, soit

un recul de six points par rapport au mois dernier. Huit électeurs sur 10 ont dit considérer que le gouvernement n'apportait pas une réponse appropriée à ces accusations, d'après l'enquête menée ce week-end auprès de 1 036 électeurs. «Abe devrait survivre à nouveau en disant "ceci est le fait de bureaucrates du ministère des Finances"», a commenté auprès de l'AFP Shinichi Nishikawa, professeur de sciences politiques à l'Université Meiji de Tokyo. L'opposition au Japon reste faible et fragmentée et la coalition dirigée par le parti de M. Abe jouit d'une majorité des deux tiers dans les deux chambres. Le Premier ministre nationaliste compte se faire réélire à la tête du PLD en septembre, ce qui en ferait le Chef du gouvernement japonais à la longévité la plus grande. Toutefois, «sa situation pourrait devenir plus précaire si son taux de popularité baisse encore. Cela créerait un espace pour un rival qui pourrait arguer que l'opinion, lasse des scandales, est prête au changement», estime pour sa part Tobias Harris, vice-président du centre de réflexion Teneo Intelligence. Le lot au cœur de l'affaire aurait été vendu au dixième de sa valeur de marché au gérant d'un jardin d'enfants nationaliste. Une école primaire devait y être construite, et le directeur avait décidé de faire de l'épouse de M. Abe la directrice honoraire de l'établissement.



Prix

Création de deux prix annuels au nom de Blaoui Houari et Abdelkader Alloula

■ Le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Sami Bencheikh, a annoncé, dimanche à Oran, la création de deux prix annuels de créativité au nom des artistes défunts Blaoui Houari et Abdelkader Alloula.

Par Adéla S.

Présidant une rencontre de sensibilisation au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» en présence d'artistes, auteurs et talents artistiques, culturels et littéraires d'Oran, Sami Bencheikh a souligné que ces deux prix annuels sont inscrits dans le cadre de «la démarche de l'Onda pour encourager la créativité dans les domaines culturel et artistique». «Cette initiative vise à préserver le patrimoine artistique, sa promotion, et immortaliser des noms de grands artistes à l'instar des regrettés Blaoui Houari et Abdelkader Alloula», a ajouté le même responsable. Un prix annuel d'une valeur d'un million de DA sera octroyé au meilleur talent en genre de la chanson oranaise au nom de son pionnier Blaoui Houari, alors que le prix Abdelkader Alloula d'une même valeur vénale sera attribué à la meilleure œuvre théâtrale, a indiqué M. Bencheikh. Ces deux prix, financés par l'Onda, seront décernés à la meilleure interprétation en théâtre et chanson oranaise. Les mécanismes d'organisation de ces deux prix seront mis en place ultérieurement.

«Nous œuvrons, en collaboration avec nos partenaires du secteur de la culture, pour constituer deux jurys de ces deux prix en veillant à regrouper des artistes et des spécialistes dans ces deux genres artistiques», a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Bencheikh a annoncé la tenue, en avril prochain à Alger, d'un



colloque international sur l'écriture audiovisuelle et prochainement le 4^e salon de la créativité à Alger qui aura une vocation internationale après trois éditions nationales. Le même responsable a abordé aussi le rôle de l'Onda et sa place sur la scène

culturelle et artistique internationale, en tant que «pionnier» au sein d'organismes internationaux des auteurs, à l'instar de la Confédération mondiale des droits d'auteur et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Cette rencontre a été



mise à profit par les participants pour traiter des droits d'auteur sur le plan professionnel et social, notamment la couverture sociale et la retraite, et débattre du piratage sur internet qui cause préjudice aux auteurs et producteurs. M. Bencheikh a

enfin fait savoir que l'Onda est en phase de préparation de la signature de conventions avec des gérants de contenus numériques sur internet pour contribuer à la protection des droits d'auteur.

A. S./APS

Batna

Saisie de 80 pièces de monnaie datant de l'époque numide

La brigade économique et financière de la section de protection du patrimoine culturel, relevant des services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Batna, a saisi 80 pièces de monnaie datant de l'époque numide et arrêté quatre individus impliqués dans cette affaire de trafic, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Cette opération est intervenue, selon la même source, suite à des informations confirmées faisant état de la possession par un individu,

dans la ville de Batna, de pièces de monnaie anciennes, incitant les éléments de cette brigade à intensifier les recherches et les investigations en vue d'enquêter sur l'identité du suspect, âgé de 37 ans, ainsi que son lieu de résidence. Le mis en cause a été appréhendé dans son local commercial, alors qu'il allait conclure un accord de vente avec un individu (29 ans), en sus de la saisie des pièces archéologiques en sa possession, a-t-on précisé. Poursuivant leur enquête, les éléments de la brigade économique et financière

de la section de protection du patrimoine culturel ont procédé également à l'arrestation de deux autres individus, âgés de 27 et 28 ans, a ajouté la même source, révélant que les mis en cause dans cette affaire ont été déférés devant la justice, ce dimanche 11 mars, pour motif de «possession et mise en vente de pièces archéologiques, faisant partie du patrimoine culturel». Trois parmi les mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que le quatrième a bénéficié de la liberté provisoire.

R. C.

Rencontre littéraire «Kateb oua kiteb»

«Anthologie de la poésie féminine», nouvelle publication présentée

Une nouvelle publication littéraire intitulée «Anthologie de la poésie féminine» a été présentée, samedi, par l'écrivain et homme de lettres, Idriss Boudiba, lors de l'après-midi littéraire «Kateb oua kiteb», régulièrement organisé à la bibliothèque principale de lecture publique de la ville d'Annaba.

Cette nouvelle publication constitue une reconnaissance du génie de la créativité poétique des femmes à travers les siècles et qui a été longtemps négligé, comme l'a expliqué l'écrivain Idriss Boudiba au cours de cette rencontre consacrée à la présentation de cet ouvrage aux lecteurs. Pour élaborer cette publication, l'auteur s'est appuyé sur une approche associant la créativité poétique féminine au développement social et économique de la société à travers les siècles. Cette étude porte sur la créativité poétique féminine à travers les âges, allant de la période antéislamique (El jahilia) jusqu'à la période des Omeyyades, des Abbasides et des Andalous. M. Boudiba a également constaté, à travers l'étude anthropologique

de la poésie féminine, que la créativité poétique chez la femme a été longtemps délaissée à travers l'histoire, dont seulement une partie a été conservée. L'auteur du livre «Anthologie de la poésie féminine» a également précisé que la créativité poétique possède un lien direct avec la bravoure des hommes et des chevaliers, et que peu de poésie féminine a été transcrite,

soulignant que le plus important de ce patrimoine préservé à ce jour, est celui de la poétesse Leila El Akhilia (période des Omeyyades), dont un poème de 70 vers a été consigné. Également directeur de la culture de la wilaya d'Annaba, l'écrivain Idriss Boudiba a traité dans son livre, édité à la fin de l'année 2017 par la maison d'édition «Joussour», une pléiade de 192

poétesses de l'époque antéislamique, de l'ère des Omeyyades, des Abbasides et des Andalous. Se déclinant sur 490 pages en langue arabe, l'ouvrage regroupe des œuvres féminines qui ont été consignées et préservées tout au long de l'histoire pour témoigner de l'immense éloquence des poétesses des temps anciens, de leur génie et inventivité. Disponible à partir

d'aujourd'hui sur le marché, pour renforcer les étagères des librairies et faire office de référence aux étudiants et chercheurs, cet ouvrage littéraire constitue la première partie d'un projet portant sur la poésie féminine qui devrait se poursuivre au-delà de l'ère post-andalouse, comme l'a noté l'auteur Idriss Boudiba, qui compte désormais à son actif un sixième ouvrage.

Racim C.

Constantine

«Jil El Ghiwane» anime un concert en hommage à son défunt fondateur Saïd Khamer

La troupe «Jil El Ghiwane» a animé, samedi, un concert au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine, en hommage à son défunt fondateur Saïd Khamer (1956- février 2018), dont les recettes seront versées à sa famille.

Initié par la direction du théâtre de Constantine dans le cadre des efforts consentis pour soutenir les artistes de la ville, ce spectacle, auquel a assisté la famille du défunt et de nombreuses figures artistiques et des élus locaux, a été précédé par la projection d'un documentaire de 8 minutes, réalisé par Ali Aissaoui, relatant la vie et le parcours du défunt au sein de la troupe qu'il a fondée en 1979 avec un groupe d'amis et

son frère. Les compagnons de Saïd Khamer, qui l'ont accompagné dans son parcours artistique pendant plus de 40 ans, ont par la suite entamé une série de chansons qui ont fait la renommée de «Jil El Ghiwane», telles «Ya beni Inssen», «Wali Ghoua» et «Yaoum Melkak», face à un public adhérent pleinement à leur prestation. Les cinq artistes, dont Abdelhamid, le frère du défunt, ont tenu à chanter les deux chansons qui étaient chères à Saïd Khamer, à savoir «Nerjak ana oua yella mchit» et «Ghir Khadouni», qui ont beaucoup ému les spectateurs. A la fin du concert, la famille du défunt a été honorée et reçu plusieurs cadeaux et ce, avec la contribution des directions locales de la culture,

de la jeunesse et des sports (DJS), des affaires religieuses, et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) et l'association Numidi-Arts. Dans une déclaration à l'APS, le frère du défunt et Didine Reghida, l'un de ses compagnons dans la troupe, ont salué cette «belle initiative», considérant que celle-ci les encouragera à donner le meilleur au profit du développement de l'art en Algérie en général et à Constantine en particulier. A noter que l'artiste Saïd Khamer est né le 12 décembre 1956 au Maroc et est décédé à Constantine le 25 février 2018 des suites d'une longue maladie, laissant derrière lui une veuve et 3 enfants.

R. G.



Mustapha Berraf

«Les athlètes ont besoin de rester de manière constante dans des conditions optimales»

L'ABSENCE de championnats nationaux de haut niveau compte parmi les principales raisons qui ont conduit à la régression des résultats du sport algérien sur le plan international, a estimé dimanche à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. «Les élites sportives algériennes se contentent généralement de stages précompétitifs pour se mettre en jambes. C'est insuffisant pour espérer réussir de bons résultats, car de nos jours, les athlètes ont besoin de rester de manière constante dans des conditions optimales. Ce qui est impossible en l'absence de championnats nationaux de haut niveau, car c'est ce qui permet aux sportifs de se maintenir au top niveau et de continuer à progresser», a souligné le premier responsable du COA au Forum du journal *DK News*. Berraf a admis qu'il est «de plus en plus difficile pour les athlètes algériens de rivaliser avec des adversaires qui travaillent régulièrement à raison de 8 ou 10 heures d'entraînement par jour», tout en ayant la possibilité de jauger leurs capacités dans des championnats nationaux de très haut niveau. «Cela s'est d'ailleurs confirmé à de nombreuses occasions avec des éliminations précoces de nos élites sportives qui paraissent très loin du haut niveau», a ajouté le président du COA, pour appuyer ses dires. Berraf a donc jugé «utile de se montrer honnête avec soi-même» et d'éviter de se leurrer en fixant «des objectifs démesurés, car la réalité du terrain a démontré qu'actuellement, le sport algérien est loin du haut niveau». Malgré ce triste constat, le président du COA a affirmé qu'il «ne désespère pas de voir les sportifs algériens représenter

dignement les couleurs nationales à l'occasion des prochains grands événements internationaux», notamment les Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), les Jeux africains de la Jeunesse (Algérie) et les Jeux olympiques de la jeunesse de Buenos Aires (Argentine). Dans cette perspective, Berraf a assuré du total soutien de son instance aux sportifs algériens, pour les aider à atteindre les objectifs tracés. A ce propos, Berraf a tenu à préciser que l'aide du COA est soumise à certaines conditions, car considérant «irrationnel de donner de l'argent à des athlètes, sans savoir ce qu'ils en feront». Il a insisté néanmoins sur «la nécessité» de prendre «particulièrement soin des athlètes» car ce sont eux «les principaux acteurs sur le terrain» et les vrais artisans des grands exploits. «A la fin, l'histoire ne retient que le nom des athlètes. Tout le monde sait qu'aux JO de Barcelone-92, Hassiba Boulmerka a décroché une médaille d'or sur le 1.500 m, mais personne ne sait qui était entraîneur, dirigeant ou chef de mission. Personne ne cherche à savoir ce genre de choses», a insisté Berraf. Concernant sa relation avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, le président du COA l'a qualifiée de «calme et sereine» avec comme seul objectif la réussite d'un bon travail, pour permettre à l'Algérie d'être dignement représentée sur la scène internationale, ajoutant toutefois que le COA ne «cèdera pas ses prérogatives à quiconque». Berraf a profité de l'occasion pour exposer le programme d'activité de sa structure pour l'année en cours et qui comporte plusieurs événements nationaux et internationaux.

Judo / Grand-Prix 2018 d'Agadir Temmar (+100 kg) sorti

LE JUDOKA Nadjib Temmar (+100 kg), dernier Algérien sur les six engagés dans le Grand-Prix d'Agadir (Maroc), a quitté dimanche le tournoi, après sa défaite face à l'Allemand Johannes Frey. Exempté du premier tour, Temmar a perdu par ippon dans un combat intense qui a duré 3 minutes et 24 secondes. Son compatriote Billel Belhimer (-100 kg) a connu le même sort dimanche dans la matinée, après une défaite concédée face à l'Allemand Karl-Richard Frey. Au total, 241 judokas (139 messieurs et 102 dames) représentant 38 pays, participent à cette compétition, dont six Algériens, en l'occurrence Wali Ezzine (-66 kg), Mourad Abdelkrim Ladji (-66 kg), Billel Belhimer (-100 kg) et Nadjib Temmar (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Meriem Moussa (-52 kg) et Belkadi Amina (-63

kg) chez les dames. Ladji a été éliminé dès son entrée en lice, après sa défaite vendredi contre le Marocain Imad Bassou. Une défaite par ippon, après 2 minutes et 30 secondes de combat. Pour sa part, Wali Ezzine a remporté son premier match contre le Capverdien Wilson Teixeira, avant de s'incliner au deuxième tour, face au Belge Kenneth Van Gansbeke. Chez les dames, Meriem Moussa a été exemptée du premier tour, mais elle s'est inclinée dès son premier combat, contre la Turkmène Gulbadam Babamuratova qui l'a emporté par ippon après 2 minutes et 40 secondes de combat. De son côté, Amina Belkadi a contracté une blessure pendant l'échauffement et a dû renoncer à la compétition. Elle devait concourir dans la poule «B» des moins de 63 kg.

JS Kabylie

C'est le brouhaha chez les Canaris !

■ Encore une fois, les problèmes refont surface à la JS Kabylie qui se trouve dans une situation très difficile et est plus que jamais menacée de relégation en Ligue II.

Par Mahfoud M.

En effet, après cette défaite face à l'USM El Harrach au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach, le groupe kabyle est plus que jamais dans la crise, sachant que les joueurs sont touchés moralement par cette défaite. Le président de la JSK, Cherif Mellal, a tenu avant-hier une réunion avec eux pour discuter de cette situation difficile et aborder certaines questions ayant trait au sauvetage du club qui doit se faire en urgence. Il considère qu'il n'est plus possible de continuer ainsi. Le premier responsable du club kabyle a demandé à tout le monde de prendre ses responsabilités et de se donner à fond pour être à la hauteur des espérances placées en eux par leurs fans. Mellal a été clair avec les coéquipiers de Benaldjia et leur a demandé plus d'implication et plus de sacrifices sur le terrain pour sauver l'équipe du purgatoire. Même s'ils ont été réceptifs au message du président, les joueurs ont



Mellal avertit ses joueurs

quand même donné leur version des faits. Ils ont expliqué au président qu'ils ne sont pas là pour faire descendre cette équipe mais qu'ils se donnent à fond sur le terrain pour tenter de faire sortir le club de cette impasse. Ils relèveront aussi que l'instabilité au sein de la direction et du staff technique est pour beaucoup dans cette situation et dans le même temps promettent de se sacrifier sur le terrain pour les prochains matchs qui attendent

l'équipe. Par ailleurs, l'entraîneur, Youcef Bouzidi, n'a pas repris le travail avec le groupe à cause du contrat qu'il n'a pas signé jusqu'à maintenant a déclaré : «Je ne reviendrais qu'après que ma situation soit totalement régularisée, que ce soit sur le plan financier ou pour ce qui est de la licence que je n'ai pas encore reçue».

M. M.

Leicester City

Puel encense Mahrez de nouveau

L'entraîneur français de Leicester City, Claude Puel, a encensé l'attaquant international algérien Riyad Mahrez, buteur et passeur lors de la victoire décrochée samedi sur le terrain de West Bromwich Albion (4-1), en match comptant pour la 30^e journée de Premier League anglaise de football. «Dans la seconde moitié du match, nous avons joué avec intelligence. Nous avons marqué des buts fantastiques. Mahrez a marqué et a fait un super match, c'est important qu'il continue à montrer sa qualité, il est revenu avec une attitude

positive et il a donné le meilleur à l'équipe», a affirmé Puel, cité dimanche par la presse locale. Menés dès la 8^e minute sur un but de Rondon, les «Foxes» s'en sont remis au talent de leur international algérien pour renverser leur adversaire, d'abord comme passeur pour Jamie Vardy (21^e), puis comme buteur (62^e) sur un service du Nigérien Kelechi Iheanacho. Il s'agit du 10^e but personnel et de la 9^e passe décisive pour Mahrez cette saison en championnat anglais. «C'était une victoire cruciale, la première période était très tendue et il y avait des

chances pour les deux équipes», a ajouté Claude Puel. Mahrez (27 ans) était à deux doigts de quitter Leicester lors du mercato d'hiver pour rejoindre Manchester City de Pep Guardiola, mais la direction des «Foxes» a rejeté toutes les offres formulées par les «Citizens», ce qui a poussé l'ancien Havrais à boudier l'équipe pendant dix jours avant de revenir à de meilleurs sentiments. Grâce à cette victoire, Leicester conforte sa huitième place au classement général avec 40 points, à 16 longueurs sur la 5^e place, qualificative à l'Europa League.

Boxe/Championnats arabes (messieurs)

Stage de l'EN à Tiaret

Dix-huit boxeurs de la sélection algérienne masculine (seniors) effectueront à partir de mercredi un stage de préparation dans la wilaya de Tiaret, en prévision des championnats arabes (messieurs), prévus du 2 au 8 avril au Soudan, a appris l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Le staff technique national, composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis a fait appel à 18 athlètes pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 31 mars. «Nous avons fait appel aux boxeurs ayant fait des résultats positifs aux derniers championnats

d'Algérie de la catégorie, sans oublier les cadres de la sélection, à savoir Flissi, Benbaziz et Kramou», a déclaré le directeur des équipes nationales (DEN), Brahim Bedjaoui. De son côté, l'entraîneur national, Ahmed Dine, a indiqué que «ce deuxième cycle de préparation, après celui effectué à Tikjda (Bouira), permettra au staff technique de sélectionner les dix meilleurs boxeurs en vue du rendez-vous arabe». «Nos boxeurs enregistrent un retard considérable en matière de préparation et nous allons profiter de ces championnats arabes au Soudan pour sélectionner les meilleurs en vue

des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), un rendez-vous très important pour la boxe algérienne», a-t-il précisé.

Boxeurs convoqués au stage :

Toudjine Zouhir, Touareg Yacine, Mohamed Flissi, Oussama Mordjane, Khalil Litim, Kenouche Farid, Reda Benbaziz, Abdenacer Belaribi, Yahia Abdelli, Chemsedine Kramou, Belhout Hocine, Bensaïd Naceredine, Azzouz Boudia, Houmri Mohamed, Hamza Banguerni, Boughrara Mabrouk, Ouazeddine Amar, Hadj Aissa Ramy.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Education

Ministère et Cnapeste se séparent sans résultat

LA RÉUNION entre le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) a pris fin, dimanche soir, sans la signature du procès-verbal final, ni un accord sur certains points restés en suspens, a affirmé hier à l'APS le coordonnateur national du syndicat, Salim Oualha. «La deuxième réunion avec le ministère n'a pas abouti à la signature du PV final, en raison du refus du syndicat, qui a relevé une rétractation de la tutelle concernant certains points convenus lors du premier PV de la réunion tenue le 4 mars, relatifs notamment aux modalités de promotion aux grades nouvellement créés (enseignant principal et enseignant formateur), une mission assignée à une commission dont les travaux prendront fin le 31 mars». La commission, installée le 7 mars dernier, œuvre à fixer les quotas des promotions aux postes nouvellement créés dans les différents cycles de l'Éducation (primaire-moyen-secondaire), a-t-il poursuivi. Il a ajouté que le point de divergence concerne la date fixée pour la fin des travaux de ladite commission : le ministère insiste sur la prolongation de la durée des travaux jusqu'au 31 décembre prochain, tandis que le syndicat estime que «la prolongation du délai ne sert pas l'intérêt des enseignants concernés par la promotion». Pour M. Oualha, le ministère est tenu de fixer le nombre des postes de promotion aux grades nouvellement créés dans les plus brefs délais et d'organiser le concours en 2018, conformément à ce qui a été préalablement convenu. Concernant la ponction sur les salaires des enseignants grévistes, le même responsable a souligné que le syndicat avait demandé «l'échelonnement des ponctions sur salaires sur plusieurs mois, à raison de 3 à 4 jours/mois, pour moins de contraintes sur les enseignants», ajoutant que le Cnapeste «a été surpris hier par la décision de prélever un mois de salaire (mars) pour les enseignants grévistes, sur instruction adressée aux directeurs de l'Éducation portant rattrapage des cours perdus, amenant le syndicat à quitter la réunion sans débattre des autres points». Pour rappel, M^{me} Benghebrat et le Cnapeste avaient convenu, lors de la réunion du 4 mars, de maintenir la séance ouverte jusqu'à la signature du PV final et l'examen des préoccupations socioprofessionnelles et le contenu des PV introduits dans le préavis de grève». Les revendications du Cnapeste portent notamment sur la prise en charge de certains cas relatifs aux postes en voie de disparition (enseignants d'écoles primaires, enseignants de l'enseignement technique secondaire et laborantins), en leur assurant une formation jusqu'à la prise en charge totale de ces cas. Le Cnapeste revendique également l'installation officielle des structures de la médecine du travail, d'une formule de logement adaptée aux enseignants, de la comptabilisation des années d'études effectuées au niveau des Ecoles normales supérieures (ENS) au sein de la carrière professionnelle et de la retraite, de l'inventaire des biens des œuvres sociales et du droit aux primes d'excellence et de zone, calculées sur la base de l'actuelle grille des salaires.

Tarek N./APS

Colloque sur le foncier agricole

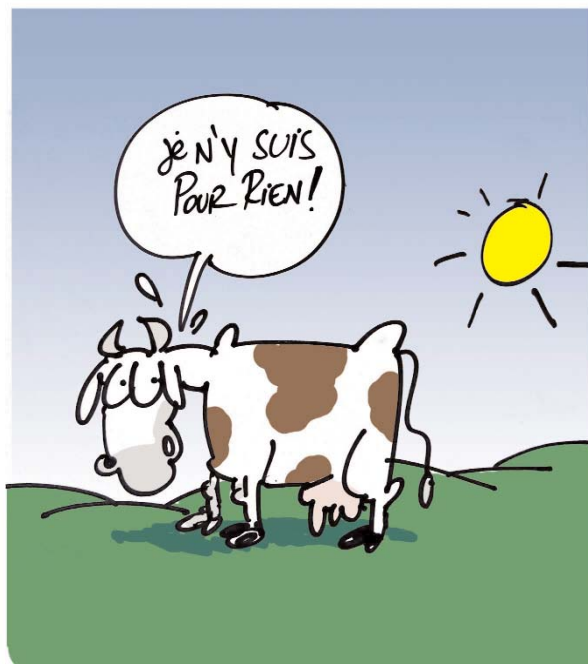
Nécessité de «repenser» l'arsenal juridique

LA NÉCESSITÉ de «repenser» l'arsenal juridique pour une meilleure exploitation du foncier agricole à travers le Maghreb a été évoquée, hier à El Tarf, par les participants au 1^{er} colloque maghrébin dédié au foncier. Dans sa communication intitulée «Régime juridique des terres agricoles en Tunisie», Rabah Kheraifi, enseignant de droit à l'université de Djendouba (Tunisie) et avocat, a notamment indiqué que «la politique législative régissant le secteur du foncier devrait être revue sur les plans normatif et sociologique, afin de mieux cerner les lois dans ce domaine». Cette démarche est appelée, a-t-il précisé, à mettre en place «une politique publique précise et adaptée» pour assurer une gestion adéquate du foncier, en impliquant l'ensemble des parties concernées, notamment le citoyen qui

ne respecte pas la réglementation. En plus de l'unification des textes juridiques en matière de prise en charge du foncier, l'accent a été mis sur la nécessité de revoir cette législation. Organisée par la faculté de droit et des sciences politique de l'université Chadli-Bendjedid, cette rencontre vise, selon M^{me} Karima Améziane, coordinatrice du colloque, l'identification des textes à valeur législative et réglementaire en rapport avec l'exploitation et l'investissement dans le foncier agricole ainsi que de saisir leur opportunité quant aux mutations économiques que connaissent les pays du Maghreb. Plus de 70 enseignants et experts venus de 25 wilayas du pays et de trois pays du Maghreb (Tunisie, Mauritanie et Maroc) ainsi que différents partenaires ont pris part à ce séminaire.

Dalil Y.

La pénurie du lait s'accroît



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les portes ouvertes sur la Sûreté nationale inaugurées hier

■ Les portes ouvertes et d'information sur les activités de la Sûreté nationale dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont été inaugurées hier, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, par le commissaire divisionnaire et directeur central de la sécurité publique, Aissa Naili, en sa qualité de représentant du DGSN.

Par Hamid M.

La délégation officielle a visité les différents stands vulgarisant toutes les activités de la Sûreté nationale. En effet, l'exposition portait sur les volets liés à la sécurité publique, la police judiciaire, scientifique, générale et des frontières, le recrutement, l'enseignement, les écoles, l'action sociale, les unités aérienne, de la protection et de la sécurité des personnalités.

Les statistiques relatives à toutes ces activités ont été mises en exergue. Des fiches sondage ont été mises à la disposition des visiteurs pour exprimer leur opinion sur les conditions de déroulement de la manifestation qui se poursuivra trois jours.

Des exercices de démonstration des compétences des éléments de la BRI dans la protection des biens et des personnes et la lutte contre le criminalité sous toutes ses formes ont été effectués devant le public nombreux venu assister à la manifestation. Devant les cadres des sûretés de wilaya de Tizi Ouzou, Bouira et Boumerdès, Aissa Naili a rappelé que ces portes ouvertes, organisées pour la 3^e fois à Tizi Ouzou, devraient constituer une passerelle entre le citoyen et la police.

H. M.



Ph. > M. Zaoui/A. A.

Association des chirurgiens urologues de l'Ouest

Près de 300 participants au congrès d'urologie en mai à Oran

PRÈS de 300 participants prendront part aux travaux du 9^e congrès d'urologie de l'Association des chirurgiens urologues de l'Ouest Er-razi, prévu les 4 et 5 mai 2018 à Oran, a-t-on appris hier de ses organisateurs. Cette manifestation scientifique sera consacrée cette année au cancer urologique (la prostate, la vessie et les reins), classé parmi les cancers les plus répandus en Algérie, précise-t-on de même source. Les participants aborderont les volets relatifs au traitement des cancers, aux nouveautés dans le domaine et à la prise en charge de ce genre de pathologie en Algérie.

L'expérience étrangère sera aussi développée, lors de ce congrès, par des spécialistes européens invités à cette occasion. Le cancer de la prostate vient en deuxième position chez les hommes, après celui de l'appareil respiratoire suivi du cancer de la vessie et du rein. Environ 20 000 nouveaux cas de cancers urologiques sont enregistrés annuellement en Algérie, indiquent les organisateurs. Plusieurs facteurs de risques sont à relever, principalement le tabagisme, l'obésité et autres facteurs génétiques ainsi que la prise en charge de ce genre de pathologie en Algérie.

Fahem N.